

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 95-1025/PR/INT portant autorisation administrative d'exploiter une licence de 3e classe.

n° 95-1025/PR/INT

Ministère

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Date de publication

24 décembre 1995

Numéro JO

n° 24 du 31/12/1995

Date du numéro

31 décembre 1995

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Monsieur Aouled oussein Rayaleh est autorisé à exploiter une licence de 3e classe dans son établissement situé 35 rue de Londres à Dibouti.